

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00087
Numéro SIREN : 418 691 465
Nom ou dénomination : ANTHIGO

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2018 sous le numéro de dépôt 3603

S.A.S. ANTHIGO

DÉPÔT DU

28 MAI 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

03603

BILAN



ACTIF	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois			Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	13 005 992	4 176 197	8 829 794	8 572 182
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 161 253	104 999	5 056 254	5 053 960
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	117 106	104 999	12 107	9 813
FONDS COMMERCIAL (1)	5 044 147		5 044 147	5 044 147
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 357 707	4 071 198	3 286 508	3 305 944
TERRAINS	21 362		21 362	21 362
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 442 614	1 465 761	976 852	751 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 814 229	2 605 436	2 208 793	2 523 246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	35 400		35 400	9 600
AVANCES ET ACOMPTES	44 100		44 100	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	487 031		487 031	212 277
PARTICIPATIONS	5 796		5 796	5 064
TITRES IMMOBILISES DIVERS	78 286		78 286	55 580
PRETS	244 267		244 267	24 950
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	158 682		158 682	126 682
ACTIF CIRCULANT	6 012 570	40 939	5 971 631	5 810 838
STOCKS ET EN-COURS	3 192 603		3 192 603	3 868 965
MARCHANDISES	3 192 603		3 192 603	3 868 965
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	710 318	40 939	669 378	801 474
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	172 433	40 939	131 493	192 222
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	537 884		537 884	609 251
CREANCES DIVERSES (3)	35 275		35 275	234 823
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 514 379		1 514 379	197 368
DISPONIBILITES	424 309		424 309	589 785
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	135 684		135 684	118 420
TOTAL GENERAL	19 018 563	4 217 137	14 801 425	14 383 020
(1) Dont droit au bail			202 050	275
(2) Dont à moins d'un an			13 186	35 148
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 664 945	6 995 787
CAPITAL	2 287 741	2 287 741
RESERVES	4 508 046	3 910 157
RESERVE LEGALE	228 774	228 774
AUTRES RESERVES	4 279 272	3 681 383
RESULTAT DE L'EXERCICE	869 157	797 889
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	7 664 945	6 995 787
DETTE (1)	7 136 480	7 387 232
DETTE FINANCIERE	1 636 930	1 933 762
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 193 493	1 627 053
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	443 436	306 709
DETTE D'EXPLOITATION	5 426 802	5 343 475
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 328 400	3 490 022
DETTE FISCALES ET SOCIALES	1 835 811	1 645 654
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION	262 589	207 798
DETTE DIVERSES	72 747	39 765
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	41 376	
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	31 371	
AUTRES DETTE DIVERSES		39 765
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		70 229
TOTAL GENERAL	14 801 425	14 383 020
(1) Dont à plus d'un an	896 210	1 293 984
Dont à moins d'un an	6 240 270	6 093 247
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	9 710	13 810

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	50 095 401	45 150 196
VENTES DE MARCHANDISES	49 471 683	44 755 370
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	415 196	322 046
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	49 886 880	45 077 417
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 919	6 395
REPRISES SUR PROVISIONS	28 691	11 844
TRANSFERTS DE CHARGES	51 341	38 331
AUTRES PRODUITS	122 569	16 207
CHARGES D'EXPLOITATION	48 480 517	43 743 206
ACHATS DE MARCHANDISES	38 586 325	36 937 509
VARIATION DES STOCKS	676 362	(1 296 470)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	122 229	167 122
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 619 086	3 256 128
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	582 965	525 894
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 168 770	2 663 074
CHARGES SOCIALES	1 021 567	874 770
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	636 436	549 244
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	40 939	28 691
AUTRES CHARGES	25 835	37 239
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 614 883	1 406 990
PRODUITS FINANCIERS	19 856	19 060
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 816	314
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	14 632	5 727
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	3 407	13 019
CHARGES FINANCIERES	51 655	75 421
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	51 655	75 421
RESULTAT FINANCIER	(31 798)	(56 360)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 583 084	1 350 629



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	322	99 808
SUR OPERATIONS DE GESTION	322	87 248
REPRISES SUR PROVISIONS		12 560
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45	33 791
SUR OPERATIONS DE GESTION	45	14 239
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		19 552
RESULTAT EXCEPTIONNEL	277	66 016
PARTICIPATION DES SALAIRES	285 005	254 996
IMPOTS SUR LES BENEFICES	429 200	363 761
<i>Total des produits</i>	<i>50 115 580</i>	<i>45 269 065</i>
<i>Total des charges</i>	<i>49 246 422</i>	<i>44 471 176</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	869 157	797 889
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	12 503	18 807
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Intérêts financiers concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de la société a été impacté par l'activité de vente sur internet sous l'enseigne E. Leclerc Drive. L'activité du drive « master » a porté sur une période de 12 mois contre 4 mois sur l'exercice précédent, et celle du nouveau drive « relais », implanté à Noyal Châtillon a été de 9 mois pour cet exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur de fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements divers :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Matériel d'exploitation :	5 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 150 066 actions de 15,245 euros.

Fonds commercial

* Société Maressal	Fusion absorption en date du 01/01/2004	5 025 000
* Licence IV		19 147
		5 044 147

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 143 883	17 370		5 161 253
Immobilisations corporelles (*)	6 755 783	601 923		7 357 706
Immobilisations financières- titres	60 645	23 437		84 082
Immobilisations financ.- créances	151 633	251 318		402 951
	12 111 944	894 048		13 005 992
(*) Dont drive "relais"	0	137 000		137 000

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	89 922	15 077		104 999
Immobilisations corporelles	3 449 839	621 360		4 071 199
	3 539 761	636 437 (*)		4 176 198
(*) Dont dotation : . linéaire		636 437		
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)				
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant	28 691	40 939	28 691	40 939
	28 691	40 939	28 691	40 939
(*) Dont : . exploitation		40 939	28 691	
. financier				
. exceptionnel				

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

La part reversée à la société s'élève à 86 k€.

La procédure est toujours pendante devant le tribunal de commerce de Paris, car la société coopérative nationale, appuyée en cela par ses conseils, conteste le bien fondé de cette assignation.

Dans l'attente de son dénouement définitif, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle.

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine		46 500
Dotation aux amortissements théoriques		15 500
Cumul des amortissements théoriques		22 604
Valeur nette		23 896
Redevances		
Afférentes à l'exercice		12 619
Cumulées		31 836
Restant à payer :		
. à moins d'un an		12 619
. de un à cinq ans		5 258
. à plus de cinq ans		
. total		17 876
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		465

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	402 950	202 050	200 900
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	710 318	710 318	
Créances diverses	35 276	22 089	13 186
Charges constatées d'avance	135 684	135 684	
	1 284 228	1 070 141	214 086

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	9 710	9 710		
Emprunts bancaires (1)	1 183 783	409 459	774 324	
Emprunts & dettes financières divers (2)	443 437	443 437		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 426 802	5 304 916		121 886
Dettes diverses	72 748	72 748		
Produits constatés d'avance				
	7 136 480	6 240 270	774 324	121 886

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	52
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	36

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter, et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	3
- Agents de maîtrise	22
- Employés	117
	142

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Produits exceptionnels divers		322
Pénalités et amendes	45	
	45	322

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	121 886
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	163 119
	285 005

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de la réduction d'impôt mécénat et du crédit d'impôt apprentissage.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	520 200
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 91 000
	429 200

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	47 964
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	52 221

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 183 784	3 600 000 (*)	8 321 400
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté.

Engagements financiers

DONNES

RECUS

Marge non utilisée des crédits confirmés

1 040 000

1 040 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3,5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres), moyen (agents de maîtrise et employés) ;
- table de mortalité : INSEE 2012.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

57 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective du commerce de détail alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 7 616 heures au 28/02/2013.

Entreprises liées

Néant

Filiales et participations détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurance GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts-comptables

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ANTHIGO

3, rue de l'Orson
Centre commercial Val d'Orson
35770 - VERN SUR SEICHE

S.A.S. au capital de 2 287 741 €
R.C.S. RENNES 418 691 465

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2012 au 28 Février 2013

certifié en fin

ANTHIGO
Société par actions simplifiée au capital de 2 287 741,42 euros
Siège social : Centre commercial du Val d' Orson
3 rue de l'Orson - 35770 VERN SUR SEICHE
418 691 465 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUILLET 2013

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2013

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat – Dividendes antérieurs

1. L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 28 février 2013, d'un montant de 869 157 €, de la façon suivante :

- Aux associés, à titre de dividendes, la somme de 300 000 €
- Le solde, au compte « Autres Réserves » du bilan, soit 569 157 €

Les dividendes seront répartis entre les associés au prorata de leur participation dans le capital social. Ils sont payables à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, ce dividende est éligible, pour la totalité de son montant, à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3 2° du C.G.I. au profit des associés personnes physiques.

Il est soumis au prélèvement forfaitaire de 21% non libératoire de l'impôt sur le revenu.

Enfin, la société est tenue de procéder sur ce dividende, à la retenue à la source des prélèvements sociaux applicables.

2. Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les seules distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices précédents ont été de 420 000 € au titre de l'exercice clos le 28 février 2011 et de 200 000 € par prélèvement sur les réserves en date du 16 juin 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jean-Jacques TROADEC



ANTHIGO

Société par Actions Simplifiée

Centre commercial du Val d'Orson

3, rue de l'Orson

35770 Vern-sur-Seiche

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2013

ANTHIGO

Société par Actions Simplifiée
Centre commercial du Val d'Orson
3, rue de l'Orson
35770 Vern sur Seiche

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ANTHIGO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

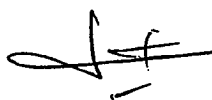
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Montfort-sur-Meu, le 2 juillet 2013

Le Commissaire aux Comptes

ACCOUNT REVISION



Gérard DEMAURE



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois			Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	13 005 992	4 176 197	8 829 794	8 572 182
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 161 253	104 999	5 056 254	5 053 960
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	117 106	104 999	12 107	9 813
FONDS COMMERCIAL (1)	5 044 147		5 044 147	5 044 147
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 357 707	4 071 198	3 286 508	3 305 944
TERRAINS	21 362		21 362	21 362
INST TECHIN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 442 614	1 465 761	976 852	751 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 814 229	2 605 436	2 208 793	2 523 246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	35 400		35 400	9 600
AVANCES ET ACOMPTES	44 100		44 100	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	487 031		487 031	212 277
PARTICIPATIONS	5 796		5 796	5 064
TITRES IMMOBILISES DIVERS	78 286		78 286	55 580
PRETS	244 267		244 267	24 950
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	158 682		158 682	126 682
ACTIF CIRCULANT	6 012 570	40 939	5 971 631	5 810 838
STOCKS ET EN-COURS	3 192 603		3 192 603	3 868 965
MARCHANDISES	3 192 603		3 192 603	3 868 965
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	710 318	40 939	669 378	801 474
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	172 433	40 939	131 493	192 222
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	537 884		537 884	609 251
CREANCES DIVERSES (3)	35 275		35 275	234 823
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 514 379		1 514 379	197 368
DISPONIBILITES	424 309		424 309	589 785
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	135 684		135 684	118 420
TOTAL GENERAL	19 018 563	4 217 137	14 801 425	14 383 020
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			202 050	275
(3) Dont à plus d'un an			13 186	35 148



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 664 945	6 995 787
CAPITAL	2 287 741	2 287 741
RESERVES	4 508 046	3 910 157
RESERVE LEGALE	228 774	228 774
AUTRES RESERVES	4 279 272	3 681 383
RESULTAT DE L'EXERCICE	869 157	797 889
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	7 664 945	6 995 787
DETTES (1)	7 136 480	7 387 232
DETTES FINANCIERES	1 636 930	1 933 762
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 193 493	1 627 053
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	443 436	306 709
DETTES D'EXPLOITATION	5 426 802	5 343 475
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 328 400	3 490 022
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 835 811	1 645 654
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	262 589	207 798
DETTES DIVERSES	72 747	39 765
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	41 376	
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	31 371	
AUTRES DETTES DIVERSES		39 765
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		70 229
TOTAL GENERAL	14 801 425	14 383 020
(1) Dont à plus d'un an	896 210	1 293 984
Dont à moins d'un an	6 240 270	6 093 247
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	9 710	13 810



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	50 095 401	45 150 196
VENTES DE MARCHANDISES	49 471 683	44 755 370
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	415 196	322 046
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	49 886 880	45 077 417
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 919	6 395
REPRISES SUR PROVISIONS	28 691	11 844
TRANSFERTS DE CHARGES	51 341	38 331
AUTRES PRODUITS	122 569	16 207
CHARGES D'EXPLOITATION	48 480 517	43 743 206
ACHATS DE MARCHANDISES	38 586 325	36 937 509
VARIATION DES STOCKS	676 362	(1 296 470)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	122 229	167 122
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 619 086	3 256 128
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	582 965	525 894
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 168 770	2 663 074
CHARGES SOCIALES	1 021 567	874 770
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	636 436	549 244
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	40 939	28 691
AUTRES CHARGES	25 835	37 239
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 614 883	1 406 990
PRODUITS FINANCIERS	19 856	19 060
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 816	314
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	14 632	5 727
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	3 407	13 019
CHARGES FINANCIERES	51 655	75 421
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	51 655	75 421
RESULTAT FINANCIER	(31 798)	(56 360)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 583 084	1 350 629



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/12 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	322	99 808
SUR OPERATIONS DE GESTION	322	87 248
REPRISES SUR PROVISIONS		12 560
 CHARGES EXCEPTIONNELLES	 45	 33 791
SUR OPERATIONS DE GESTION	45	14 239
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		19 552
 RESULTAT EXCEPTIONNEL	 277	 66 016
 PARTICIPATION DES SALAIRES	 285 005	 254 996
 IMPOTS SUR LES BENEFICES	 429 200	 363 761
 <i>Total des produits</i>	 <i>50 115 580</i>	 <i>45 269 065</i>
<i>Total des charges</i>	<i>49 246 422</i>	<i>44 471 176</i>
 BENEFICE NET COMPTABLE	 869 157	 797 889
 * Dont crédit-bail mobilier et immobilier	 12 503	 18 807
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Intérêts financiers concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de la société a été impacté par l'activité de vente sur internet sous l'enseigne E. Leclerc Drive. L'activité du drive « master » a porté sur une période de 12 mois contre 4 mois sur l'exercice précédent, et celle du nouveau drive « relais », implanté à Noyal Châtillon a été de 9 mois pour cet exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur de fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements divers :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Matériel d'exploitation :	5 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 150 066 actions de 15,245 euros.

Fonds commercial

* Société Maressal	Fusion absorption en date du 01/01/2004	5 025 000
* Licence IV		19 147
		5 044 147

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 143 883	17 370		5 161 253
Immobilisations corporelles (*)	6 755 783	601 923		7 357 706
Immobilisations financières- titres	60 645	23 437		84 082
Immobilisations financ.- créances	151 633	251 318		402 951
	12 111 944	894 048		13 005 992
(*) Dont drive "relais"	0	137 000		137 000



Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	89 922	15 077		104 999
Immobilisations corporelles	3 449 839	621 360		4 071 199
	3 539 761	636 437 (*)		4 176 198
(*) Dont dotation :				
. linéaire		636 437		
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)				
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant	28 691	40 939	28 691	40 939
	28 691	40 939	28 691	40 939
(*) Dont :				
. exploitation		40 939	28 691	
. financier				
. exceptionnel				

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

La part reversée à la société s'élève à 86 k€.

La procédure est toujours pendante devant le tribunal de commerce de Paris, car la société coopérative nationale, appuyée en cela par ses conseils, conteste le bien fondé de cette assignation.

Dans l'attente de son dénouement définitif, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle.

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine		46 500
Dotation aux amortissements théoriques		15 500
Cumul des amortissements théoriques		22 604
Valeur nette		23 896
Redevances		
Afférentes à l'exercice		12 619
Cumulées		31 836
Restant à payer :		
. à moins d'un an		12 619
. de un à cinq ans		5 258
. à plus de cinq ans		
. total		17 876
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		465

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	402 950	202 050	200 900
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	710 318	710 318	
Créances diverses	35 276	22 089	13 186
Charges constatées d'avance	135 684	135 684	
	1 284 228	1 070 141	214 086

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	9 710	9 710		
Emprunts bancaires (1)	1 183 783	409 459	774 324	
Emprunts & dettes financières divers (2)	443 437	443 437		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 426 802	5 304 916		121 886
Dettes diverses	72 748	72 748		
Produits constatés d'avance				
	7 136 480	6 240 270	774 324	121 886

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	52
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	36

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter, et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	3
- Agents de maîtrise	22
- Employés	117
	142

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Produits exceptionnels divers		322
Pénalités et amendes	45	
	45	322

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	121 886
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	163 119
	285 005

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de la réduction d'impôt mécénat et du crédit d'impôt apprentissage.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	520 200
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 91 000
	429 200

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	47 964
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	52 221

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 183 784	3 600 000 (*)	8 321 400
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté.

Engagements financiers	DONNÉS	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 040 000	1 040 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3,5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres), moyen (agents de maîtrise et employés) ;
- table de mortalité : INSEE 2012.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 57 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective du commerce de détail alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 7 616 heures au 28/02/2013.

Entreprises liées	Néant
--------------------------	--------------

Filiales et participations détenues	Néant
--	--------------

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

